

Historique du Monument aux Morts de la Commune de Venizy

Par François GENREAU, Président de la Société Archéologique et Historique
de la Vallée du Créanton et de la Brumance

Comme dans toutes les communes de France, le monument aux Morts fait partie du paysage. Les commémorations s'y succèdent depuis 86 ans. Les Maires y déposent des gerbes, y prononcent un discours, commémorent victoires et défaites du XXe siècle. On y a chanté la Marseillaise, le chant des Partisans, on y respecte une minute de silence à la mémoire de ceux qui, suivant la formule consacrée, sont « morts au Champ d'Honneur », on se recueille en écoutant la sonnerie aux Morts composée par A. Dupont, officier de la Garde Nationale.

Mais que sait-on de son histoire ? Qui sont ces jeunes gens, paysans pour la plupart, dont on égrène les noms et qui sont morts « pour défendre la Patrie » ? Chaque monument a sa propre histoire : les premiers monuments aux morts sont apparus après la guerre de 1870, ils étaient alors cantonaux.

Après la guerre de 14-18 chaque commune, encouragée en ce sens par l'Etat, a construit son propre monument pour honorer ses morts, morts qui, à l'époque, pour les villageois, étaient encore bien vivants dans la mémoire collective. On mettait un visage sur chaque nom, on se rappelait leur physique, leur voix, leur rire. Puis au fil des années tout cela s'est estompé et ils sont devenus en quelque sorte anonymes. Mis à part quelques rares photos jaunies possédées par les familles dont, bien souvent les descendants n'arrivent pas à savoir qui est ce fier soldat à l'allure un peu martiale qui bombe le torse devant le photographe, il ne reste rien.

Descendant d'un de ces morts pour la France (mon grand-père paternel, Edouard GENREAU, tué devant l'ennemi à Aix sur Noulette le 9 octobre 1914, retrouvé en 1922 « au bois aux boches » et enterré au cimetière de Notre Dame de Lorette), j'ai voulu par cet article, leur rendre hommage, recueillir avant qu'il ne soit trop tard, les dernières bribes de la tradition orale et faire un appel aux « vieilles familles » de Venizy pour rassembler témoignages, documents et photos afin de constituer un dossier qui restera aux Archives de la Mairie.

LES MORTS : ils sont au nombre de 24.

Nous avons repris les noms inscrits sur le monument et dressé ce tableau qui reste à compléter concernant les professions et les adresses précises.

Roger DUBOIS, quant à lui, a recensé les tombes au vieux cimetière et a entrepris de les nettoyer.

GUERRE DE 1914 – 1918

Commune de Venizy

Année 1914

Nom	Prénom	Année de naissance	Age	Profession	Régiment	Grade	Lieu et date de décès
VIE	Adrien (célibataire)	1893	21 ans	Cultivateur	85 ^e Régiment d'Infanterie	2 ^e classe	Buhl-Lorraine (57) à l'hôpital le 20.08.1914
DUBOIS	Georges (célibataire)	1890	24 ans	Cultivateur	89 ^e Régiment d'Infanterie	2 ^e classe	Champ de bataille St Laurent/Meuse Tué le 22.08.1914 à 7 h
POIRIER	Elie (célibataire)	1891	23 ans	Cultivateur	89 ^e Régiment d'Infanterie	2 ^e classe	Fosse – Ardennes Tué le 31.08.1914
BEAL	Albert	1889	25 ans	Manouvrier Les Fourneaux	89 ^e Régiment d'Infanterie	2 ^e classe	Laimont (51) Tué le 10.09.1914 à 10h

LORNE	Henri	1890	24 ans	Cultivateur	89 ^e Régiment d'Infanterie	2 ^e classe	Clermont en Argonne Disparu le 10.10.14 à 10h
SAULAY	Victor	1893	21 ans	Cultivateur	82 ^e Régiment d'Infanterie	2 ^e classe	Vaubrecourt (51) Tué le 23.09.1914
DUBOIS	René (marié)	1882	32 ans	Cultivateur	89 ^e Régiment d'Infanterie	Sergent	Montfaucon (51) Disparu le 23.09.1914
GUICHARD	Adrien (marié)	1888	26 ans	Cultivateur	89 ^e Régiment d'Infanterie	2 ^e classe	Montfaucon (51) Disparu le 23.09.1914
FOUREY	Adrien	1885	29 ans	Cidrier ?	4 ^e bataillon de chasseur à pied	2 ^e classe	CAPPY (80) Tué le 25.09.1914
TRESCARTES	Hyppolite	1881	33 ans	Charbonnier	4 ^e bataillon de chasseur à pied	2 ^e classe	CAPPY (80) Tué le 25.09.1914
NAUDIN	Paul Julien	1888	26 ans	? Les Fourneaux	169 ^e Régiment d'Infanterie	2 ^e classe	Bois le prêtre 01.11.1914

Année 1915

Nom	Prénom	Année de naissance	Age	Profession	Régiment	Grade	Lieu et date de décès
CREVEAU	Gaston (marié)	1885	30 ans	Cultivateur	146 ^e Régiment d'Infanterie	Adjudant	Neuville sur Vaast (62) Tué le 24.05.1915
BONNEFOY	Roland (célibataire)	1893	22 ans	Cultivateur	168 ^e Régiment d'Infanterie	Sergent	St Thomas / Argonne (51) Tué le 25.09.1915
DUBOIS	Jean (célibataire)	1892	23 ans	Cultivateur	168 ^e Régiment d'Infanterie	2 ^e classe	St Thomas / Argonne (51) Tué le 25.09.1915

Année 1916

CHALMEAU	Marius (célibataire)	1895	21	Cultivateur	26 ^e Régiment d'Infanterie	Caporal	Haucourt (51) Tué le 08.04.1916
FINOT	Gabriel (célibataire)	1885	31 ans	Publicitaire A Paris	369 ^e Régiment d'Infanterie	Caporal	Belleville Tué le 10.06.1916 à 5h
DUBOIS	Alphonse (célibataire)	1877	39 ans	Ouvrier- cultivateur	270 ^e Régiment d'Infanterie	2 ^e classe	A l'hôpital de Rampont Décédé des suites de ses blessures le 23.06.1916
CHARBONNAT	Léon (marié)			Cultivateur	146 ^e Régiment d'Infanterie	Sergent	Maricourt (80) Tué le 01.07.1916 à 4h

Année 1917

Nom	Prénom	Année de naissance	Age	Profession	Régiment	Grade	Lieu et date de décès
CHARLOIS	Lucien (marié)	1884	33	Cultivateur à Venizy	4 ^e bataillon de chasseur	2 ^e	A Bray en Laonnois (02) décédé des suites de ses blessures le 06.05.1917 à 9h30

Année 1918

MAILLET	Marcel (célibataire)	1892	26 ans	Cultivateur	32 ^e Régiment d'Infanterie	2 ^e classe	Héricourt (70) Décédé le 20.10.18 des suites de maladie
DELIGNE	Charles (célibataire)	1897	21 ans	Cordonnier à Turny	411 ^e Régiment d'Infanterie	2 ^e classe	Etreux (02) Mort par éclat d'obus le 04.11.18
TRIBAUDOT	Gabriel (célibataire)	1882	36 ans	Militaire de carrière	3 ^e Régiment d'Infanterie coloniale	Adjudant	Bezonsvaux (51) Décédé le 6.11.1918

Année 1919

LAMBERT	Jean	1889 à Château Chinon	30	Cultivateur	230 ^e Régiment d'Infanterie	2 ^e	Hôpital militaire de Golbey (88) le 27.02.1919
----------------	------	-----------------------	----	-------------	--	----------------	--

C'est par une délibération en date du 23 mai 1920 que le Conseil municipal, élu le 10 décembre 1919, a pris la décision d'ériger un Monument aux morts de la « Grande Guerre » (*Maire : MIRE Lucien, Adjoint : BERGERE Henri, Conseillers : RAOULT Léon, SAULAY Adrien, DEBREUVE Georges, BIOT Henri, DURANTON Joseph, FOUREY Justin, DELAGNEAU Henri, METRY Camille, DAGUET Victor*).

EMPLACEMENT

Il a été décidé de construire ce monument commémoratif à l'angle de la Rue des Forges et de la Rue de l'Hôpital à l'emplacement d'une maison appartenant à Mme DELAVILLE Clémentine, veuve DUBOIS, marchande de vin à Paris (12 Rue des petits Champs) – Mme Veuve DUBOIS faisant don de cet immeuble à la commune.

Cependant à la lecture des archives municipales, tout n'est pas si simple. Cette maison est attenante à un bâtiment appartenant à Mlle Blanche GOULEY, institutrice à Turny et bientôt à Venizy (1929-1931) où elle finira sa carrière et prendra sa retraite. Il faut donc raser les 2 édifices. Mme Veuve DUBOIS étant propriétaire d'une dépendance proche de la maison à démolir propose à la commune de lui vendre pour 1 000 F afin qu'elle puisse l'échanger contre la maison de demoiselle GOULEY qui accepte cette proposition.

Après une enquête commodo-incommodo qui se déroule le 4 juillet 1920 et après l'avis favorable du commissaire enquêteur, le conseil entérine par une délibération cet échange en fin de soirée (les actes donation-acquisition-échange devant être dressés par Me SAFFRAY, notaire à Venizy). La commune, à cet effet, avait prévu la somme de 4 000 F à son budget supplémentaire.

LE CHOIX DU MONUMENT

La commune a fait le choix d'une statue en bronze d'un poilu reposant sur un piédestal en tronc de pyramide sur un soubassement à 3 degrés, l'ensemble construit sur un terre plein maçonné.

La statue sur piédestal

C'est un bronze représentant un « poilu au repos » terrassant de la crosse de son Lebel, baïonnette au canon, l'aigle allemand blessé.

Ce bronze signé du statuaire Charles-Henri POURQUET (22 Rue Tourlaque à Paris) a été fondu par la Société Anonyme des Fonderies d'Art et Construction du Val d'Osne à Paris.

Dans l'Yonne, seules 14 communes ont fait le choix d'un « poilu » en bronze, comme monument aux morts et seules 3 d'entre elles ont fait appel au statuaire Charles POURQUET (la Ferté Loupière, Thury et Venizy) les deux premières ont opté pour « la Résistance » représentant un soldat barrant la route de son fusil. Venizy est la seule commune à avoir choisi le « poilu au repos ».

Le piédestal en tronc de pyramide, appuyé sur un soubassement à 3 degrés

Le bronze repose sur un ensemble en granit bleu des Vosges composé de 17 pièces (3 assises en gradin à la base puis 14 autres forment le tronc de la pyramide, dont le socle, le fût, les chapiteaux, ...).

Une palme en bronze, phénix et chêne, coiffé d'une couronne symbolisant la paix retrouvée est fixée sur le socle.

De face, sur une partie du fût poli, figure l'inscription « la Commune de Venizy à ses enfants ».

De chaque côté, sur une partie également polie est inscrite, par année de guerre, la liste des 24 soldats morts pour la France.

Ces soldats, dont chaque année, on égrène les noms en prononçant la formule rituelle « Morts pour la France » sont, pour 23 d'entre eux, originaires de Venizy (bourg ou hameau) ; un seul est né à Turny, il est d'ailleurs inscrit sur les 2 monuments (ce qui n'est pas rare).

Le Terre plein en maçonnerie

Il est octogonal, d'une hauteur de 0.60m, on y accède par 5 marches.

L'entourage

Il est composé d'une grille et d'un portail en fer forgé.

LES ARTISANS (devis, coût de la main d'œuvre et matériaux employés)

Pour le marbrier et le serrurier, des appels d'offre ont été effectués, nous n'en avons pas retrouvé pour le maçon.

Le maçon

C'est Camille GERBEAU, maçon à Venizy qui a exécuté les travaux de maçonnerie, du terre plein (béton-murs de clôture et pose des marches) suivant le croquis dressé certainement par le marbrier et ce, pour un montant de 2 374F60.

Dans le traité de gré à gré passé le 4 février 1922 avec le Maire, le remplissage et les fondations devaient être faits en béton de sable de rivière et de ciment Portland. La maçonnerie choisie était des meulières de 1^{er} choix, les pierres de taille bouchardées et les marches (en pierre de Châtillon) étaient fournies par le marbrier.

Les travaux devaient être impérativement terminés pour le 15 avril 1922.

Le marbrier

Le Conseil municipal, après avoir soumis le projet « à plusieurs marbriers de la région jugés les plus sérieux » Planson à St Florentin (prix forfaitaire proposé suivant le devis présenté : 29 525 F), les autres maisons de marbrerie industrielle Gourdon à Paris, Rambaux-Roland, dont le siège social était dans le Nord, ont proposé des prix plus élevés.

Le Conseil municipal a choisi Emile Mamet, marbrier à Venizy, dont le devis s'élève à 28 800 F et qui est « connu pour être un ouvrier consciencieux » et qui est en outre « l'entrepreneur qui a conçu le projet retenu » (délibération du 21 avril 1921).

Un traité de gré à gré a été passé 3 jours après, le 24 avril 1921.

Ces 28 800 F se décomposaient ainsi :

- Allégorie en bronze patiné « Poilu » de Pourquet.....	11 000 F
- Piédestal en granit.....	16 000 F
- Palme et couronne.....	450 F
- Lettres gravées.....	1 000 F
- Maçonnerie.....	350 F

Le transport du monument complet de la gare à son emplacement restait à la charge de la commune.

Emile Mamet précisait que toute inscription en sus serait facturée 2F50 la lettre dorée et que tous les travaux en béton en sus de ce qui avait été prévu dans le marché seraient facturés à raison de 160 F le m³.

Nous avons retrouvé les factures de ces travaux supplémentaires qui vont s'élever à 947F20 correspondant au béton armé, à l'abattage, au battage et au transport des 24 pierres + les 3 inscriptions supplémentaires non prévues sur le devis (VIE André, NAUDIN Paul et JOUY Adrien).

Le Montage

Il a été effectué sur la terre plein par le marbrier, les différentes pièces ayant été amenées sur place par la commune, ont donc dû être assemblées les unes sur les autres. Il a fallu construire un échafaudage tout autour et monter les différents morceaux dans doute à l'aide d'une chèvre. Nous n'avons, hélas, retrouvé aucun document concernant le montage du monument (croquis, description, photographie).

La grille en fer forgé et le portail

Hauteur des montants compris la lance : 0.96 m

Hauteur des grands barreaux : 0.70 m

Pour la confection de cette grille et ce portail, 3 personnes ont soumissionné. Après ouverture des plis en mairie, le 7 mai 1922 à 14 h et d'après les prescriptions demandées, le prix avait été fixé au mètre linéaire :

- M LIPP, mécanicien à Venizy : 67F50 le m
- M DURANTON, mécanicien à Chailley : 96 F le m
- M Charles BITTON et DELBEAU, serruriers à Neuvy-Sautour : 59 F le m

L'entreprise BITTON-DELBEAU a été retenue.

Le traité de gré à gré passé entre l'entreprise et le Maire imposait que la pose de la grille peinte au minium de plomb soit terminée le 31 mai 1922.

L'INAUGURATION a eu lieu le 17 septembre 1922.

Là aussi aucun document mis à part deux cartes postales. Nous avons cependant retrouvé une partie du discours de Lucien MIRE, nous cherchons l'autre... nous espérons pouvoir le publier intégralement l'an prochain.

Toute la population a été conviée, Conseil municipal, pompiers, veuves orphelins, enfants des écoles, ... là aussi personne n'a recueilli la tradition orale, il semblerait toutefois que cette cérémonie se soit terminée par un vin d'honneur (les archives du café Maillet ayant été brûlées, nous n'en avons aucune trace...)



Le Maire – Lucien Miré prononçant le discours d'inauguration



Les enfants des écoles et leur maître revenant de l'inauguration. En tête leur instituteur, André MERLOTE, 28 ans, Normalien, qui a remplacé en avril 22, Victor TOUTEY, en poste depuis octobre 1908.

En septembre, c'est encore la période des vacances scolaires : la classe ne reprenait qu'au 1^{er} octobre. André MERLOTTE sera remplacé le 1^{er} oct. 22 par Gaston CABOURDIN qui ne restera que 2 ans et qui sera lui-même remplacé par Yves GENREAU, qui épousera Lucienne Miré, fille du Maire.

FINANCEMENT

Souscription publique : 5 500 F.

Financement communal :

Une somme de 25 000 F a été votée et inscrite au budget additionnel de 1921 « la commune se trouvera facilement en mesure de porter ce crédit au budget additionnel par le fait qu'une coupe de bois vendue aux dernières adjudications en septembre 1920 par l'administration forestière a produit la somme totale de 46 000 F environ ».

Le financement total sera de 34 000 F compte tenu des frais d'achat de la maison, de démolition, des frais de notaire, de transport, ...

Remarque : la commune a demandé la subvention de l'Etat prévue par la loi du 25 octobre 1919 : elle s'est élevée à 2 250 F.

Sources : Archives communales de Venizy 1 M 17, 1 M 18

Registre de délibération de Venizy 1D 7
Archives personnelles (fonds familles MIRE – GENREAU)
Répertoire des monuments aux Morts de la Grande Guerre dans l'Yonne sous la
direction d'Adrien CHAIX

QUAND VOUS VERREZ PASSER LE 89^e

A NOS CAMARADES TOMBÉS AU CHAMP D'HONNEUR

Quand tu verras passer le quatre-vingt-neuvième,
 Passer fuyant effrayé, ah! son bon front blême,
 Tu sais, si tu peux, compense le doute
 Qui pour l'étranger, doit éveiller le doute!
 C'est lui son régime, ce régime qui passe
 Qui n'est plus là, son fils, son père, sa place,
 Qui n'est que ce qui fut dit
 Regarde, passe vite... ah! porteur le sang!
 O combatte sans tomber dans la lutte grande!
 Et souviens-toi son dernier sursaut de l'année!
 Combats, ferments les yeux, son front sur leur cœur
 Le portrait d'une épouse en celui d'une mère!
 Hélas! combattement, au sein de la nuit noire,
 Combats sans espoir! Nous aurons la victoire!
 Vieux parents, bons amis, de ceux qui ne sont plus
 Avec nous sous plusieurs ces braves disparus
 Quand nous avons, passer le quatre-vingt-neuvième,
 Réviser: nous devons l'histoire au septième!
 C'est lui qui repassa l'Hydre en coupe poivre
 Guide au quatre-vingt-neuf, le troisième fut better
 Nous l'avons pourchassé, nous, faibles et sans fièvre
 Ainsi que l'on pourchasse une belle fièvre
 Nous avons combattu ces ombres et ces loupes
 Qui nous entraînent, ah! fais plus en nombre que nous
 Nous marchions, les braves de l'époque, quand nous
 Quand nous avons, passer le quatre-vingt-neuvième,
 Souviens-toi, vieillards, et nous, jeunes soldats,
 Qu'il n'est concert de gloire de cette aux combats!
 Qu'à Paris — dans nos chefs légers — la troupe, en ordre,
 D'étranges charges les Français en disorder!
 Qu'à Lorraine, nous la place effroyable de fer
 Nous redoublons de nous dans ces batailles



Regarde, vite vite... Et trop
 Au lieu de l'effrayé, doublez votre courage
 C'est au quatre-vingt-neuf qui restent l'honneur
 Hélas! sort de la nuit, Grand! Vainqueur!

NOVEMBRE 1914 MAURICE LE CŒUR MARCHÉ AU 89^e

Le Soldat qui aime son Cloches
 Patrie

